

Client n° 241562

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



N°TVA:

AVOIR

n° 09573841 du 30/09/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
308419.01	BP AME PL.PR.REC.204/ 83 C7 CLE DP	-1	U		158,20	-158,20		
	dont Eco-Contribution					(-1,35)		
	Total Eco-Contribution					(-2,05)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	
-244,34	20,00% -48,87	-293,21	31/10/25	** AVOIR **	

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 7

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 241562

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



N°TVA:

AVOIR n° 09573841 du 30/09/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
AVOIR N° 15845433 DU 12/09/25 SUR BON 15845098 AG. CAHORS								
V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
1113.02	IBR KRAFT PHONIC800/120-100MM R2,50	-9,60	M2		3,67	-35,23		
	dont Eco-Contribution					(-0,48)		
AVOIR N° 15845502 DU 15/09/25 SUR BON 15845391 AG. CAHORS								
V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
174989.01	RAIL 70-3,00ML GYPSO	-6	ML		1,11	-6,66		
	dont Eco-Contribution					(-0,06)		
AVOIR N° 15845504 DU 15/09/25 SUR BON 15845391 AG. CAHORS								
V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
174895.03	MONTANT 70/35-2,80ML GYPSO	-8,40	ML		1,17	-9,83		
	dont Eco-Contribution					(-0,08)		
AVOIR N° 15845506 DU 15/09/25 SUR BON 15845098 AG. CAHORS								
V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
174895.03	MONTANT 70/35-2,80ML GYPSO	-8,40	ML		1,17	-9,83		
	dont Eco-Contribution					(-0,08)		
AVOIR N° 15845512 DU 15/09/25 SUR BON 15845501 AG. CAHORS								
V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
750547.01	PREGY XS PE BLEU -SEAU 15KG	-1	U		24,59	-24,59		
AVOIR N° 15845580 DU 16/09/25 SUR BON 15845452 AG. CAHORS								
V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 6

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.